VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 13 novembre 2023
PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DES VEHICULES PLACE HENRI IV

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1
- Vu le Code de la route
- Vu le Code de la voirie routière
- Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public,
- Considérant qu'il y a lieu de faciliter le stationnement du camion d'outillage Saint Etienne, prévu le mardi 21 novembre 2023.

ARRETE :

Article 1er : Le stationnement des véhicules sera interdit le mardi 21 novembre 2023, Place Henri IV, dans l'arrondi du quart est, de 12h00 à 18h00.

Article 2ème : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3ème : La Gendarmerie et le Directeur des Services Techniques, les organisateurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20231113-2023_11_98ar-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/11/2023
publié sur le site de la commune le 13.11.2023

Le Maire
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT CHER

Publié sur le site de la Commune, le 13.11.2023